



**FRANCK MICHEL**  
ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE  
ASSOCIÉ, AJASSOCIÉS

## « Il faut être proche des juridictions »

Franck Michel est à l'origine de la création de l'étude AJAssociés composée de quatre-vingt-cinq personnes dont neuf associés répartis dans quinze bureaux à travers de l'Hexagone et les Drom. Il s'agit actuellement du cabinet d'administrateurs judiciaires le plus important tant par son effectif et le nombre d'associés que par ses implantations. Rencontre avec son associé fondateur.

**Décideurs. Les administrateurs judiciaires ont connu et s'apprêtent à connaître de nouveaux changements, quelle est votre vision de la profession ?**

**Franck Michel.** La loi Macron a été l'occasion pour les professionnels, mais surtout pour notre environnement, notamment les juridictions, d'une réflexion globale, parfois critique, sur nos modes d'exercice. Du point de vue d'AJAssociés, nous nous en félicitons tant la loi Macron a mis en avant des valeurs qui composent notre ADN : vigilance sur la maîtrise des coûts, transparence et qualité des prestations, non-recours à la sous-traitance.

Il nous semble que les juridictions seront plus que jamais attentives aux niveaux des coûts d'intervention au regard de la valeur ajoutée du professionnel dans le dossier.

Par ailleurs, et comme depuis toujours, la proximité géographique avec la juridiction est essentielle.

Les juridictions spécialisées sont de plus en plus attentives à la capacité d'une étude de mobiliser et renforcer ses équipes de manière temporaire sur un dossier spécifique d'envergure. Disposer de quatre-vingt-cinq collaborateurs et associés mobiles et disponibles est un atout certain dans ce nouveau contexte.

Il est aussi tout aussi nécessaire d'être en mesure de traiter l'ensemble des missions dévolues aux administrateurs judiciaires y compris sur des missions de nature totalement différentes. Pour notre part en plus des missions commerciales traditionnelles de prévention et de procédure collectives nous avons développé un pôle civil important et gérons notamment plus de 15 000 lots de copropriété en difficulté. En définitive notre vision est celle d'une structuration de la profession car elle

nous apparaît comme l'unique voie pour garantir la proximité avec les juridictions tout en offrant des prestations de qualité à un coût maîtrisé, et être en capacité de répondre aux besoins générés par des missions avec un enjeu social important.

Avec la réforme prévue par la loi Macron, une inflation du nombre de professionnels est à prévoir, ce qui va provoquer progressivement une remise en cause des modèles économiques des études d'administrateurs judiciaires traditionnels avec une concurrence par les coûts. Ainsi, le côté professionnel « star » avec des coûts d'intervention élevés n'est pas fait pour durer. Les juridictions ont été à l'écoute de cette réforme, elles vont ainsi gagner

en distance par rapport aux auxiliaires de justice et en contrôle et seront de plus en plus attentives aux coûts et à la transparence des prestations. Aujourd'hui il est indispensable que les professionnels soient à la fois proches des juridictions et disposent d'une structure permettant de détacher des associés et des équipes internes en urgence et disponibles.

**« NOS  
COLLABORATEURS  
SONT POLYVALENTS  
ET DISPONIBLES »**

**Décideurs. Aujourd'hui, AJAssociés compte quatre-vingt-cinq personnes dont neuf associés. Quelle est la stratégie à l'origine du succès de l'étude ?**

**F. M.** Elle est très simple : répondre aux attentes des juridictions en atteignant une masse critique. C'est pourquoi nous nous sommes engagés sur une stratégie de croissance en bâtissant une étude structurée, gage de pérennité et d'indépendance, intervenant tant en commercial qu'en civil. Aujourd'hui, ce qui intéresse un magistrat, ce n'est pas de trouver un professionnel pour gérer un dossier significatif, mais un professionnel qui soit

Plus de  
**18 000**  
missions  
ont été traitées  
par les associés  
depuis 1999



**De gauche à droite :**  
 Christophe Bidan, Charles Gorins,  
 Yves Bourgoïn, Lesly Miroite,  
 Nicolas Deshayes, Franck Michel,  
 Nicolas Gricourt, Serge Preville  
 et Alain Miroite

en mesure de traiter toutes les missions et notamment les moins rentables. Le volume de cas à traiter doit pouvoir l'être en intégralité. Or pour ce faire il faut disposer de collaborateurs suffisamment nombreux et d'expérience. Cette approche est combinée avec une très forte présence sur le terrain, notamment en province. De plus, notre structuration nous permet d'avoir très peu recours à la sous-traitance. Les tribunaux apprécient cela et nous désignent donc très régulièrement. Actuellement, nous avons conscience qu'il va y avoir une évolution des interventions des professionnels avec une logique de binôme. Pour notre part, nous souhaitons nous inscrire dans cette logique avec une approche la plus pertinente et efficace possible, c'est-à-dire une capacité à faire travailler ensemble nos équipes et celles du second professionnel et non se contenter d'une addition « de façade » de deux professionnels.

**Décideurs. Quid des partenariats avec d'autres professions ?**

F. M. Nous sommes des auxiliaires de justice, donc indépendants, et nous tenons à le rester. Nous avons déjà un partenariat moral avec les tribunaux qui se fait au quotidien. C'est à ce partenariat que nous tenons le plus. En revanche, si nous venions à créer un partenariat avec un cabinet d'experts-comp-

tables, cela ne pourrait être une exclusivité. Il en va de même avec les avocats.

**Décideurs. Comment envisagez-vous l'avenir pour AJ Associés ?**

F. M. Nous avons réussi notre structuration et sommes désormais particulièrement vigilants au fait que cette structuration ne soit pas synonyme de rigidité alors que notre environnement est en mutation et qu'ils nous semblent que beaucoup d'opportunités sont à saisir.

Par exemple, nous réfléchissons à une plus forte mutualisation des zones historiques d'intervention des associés pour étendre les capacités d'intervention géographique de chaque associé.

De même, alors qu'AJAssociés est très présent sur les juridictions spécialisées, il nous semble fondamental d'accroître la capacité de nos équipes à être mobiles afin d'être plus que jamais en mesure d'allouer les ressources internes en fonction des missions significatives.

Par ailleurs, dans un souci d'offrir un panel d'intervention le plus complet possible aux Juridictions, nous mettons particulièrement l'accent sur le développement du Pôle Civil.

En tout état de cause, le développement d'AJAssociés s'inscrit dans ses valeurs phares que sont la proximité avec la juridiction, une intervention qualitative à prix raisonnable, la transparence et notre indépendance. ♦

**« LE DÉVELOPPEMENT D'AJASSOCIÉS S'INSCRIRA DANS SES VALEURS PHARES »**

**17**  
 implantations  
 en France  
 et dans les  
 départements  
 et régions  
 d'outre-mer